



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conseil d'établissement

Date: Mercredi 25 octobre 2018
Endroit: Salle de conférence école Paul-Bruchési
Heure: **18h**

Présences : Danielle Charland, Nicole Gélinas, Laurence Pilon, Pierre-Yves Bernard, Marc-André Lahaise, Chantal Bibeau, Julie Blanchette, Marie-Mousse Laroche

Absence : Erick Laperrière.

1. Ouverture de l'assemblée :

L'assemblée commence à 18h14.

2. Vérification du quorum :

Le quorum est atteint. Des parents de l'école assistent à la rencontre : Vincent Dinh, Corrine Segrelles, Sotheary Ang.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 26 septembre :

Le procès-verbal est adopté sans modification.

5. Présentation des plans du gymnase :

Une rencontre a lieu pour la présentation des plans du gymnase et de la cour. Carla Kafrouni, chargée de projet pour la CSDM commence la présentation en faisant la ligne du temps du projet. A l'été 2018, une rencontre avec la direction et le comité gymnase (direction, présidente du CÉ, membre du service de garde et enseignant) a lieu pour voir les besoins. Un sondage aux élèves est fait à la fin de l'année scolaire 2018 pour voir les besoins et les terrains nécessaires dans la cour d'école. En date de la rencontre, les plans en sont à 60% terminés et ils continuent d'évoluer selon les besoins. C'est le Ministère qui doit faire l'approbation finale des plans. Le début du chantier est prévu au printemps 2019.

Par la suite, Ève Desrosiers, architecte chez Éloïse Thibodeau, présente les plans du gymnase. Elle possède 9 ans d'expérience notamment pour les écoles et d'autres projets d'agrandissement.

Un des défis est de faire un gymnase qui se marie bien avec le bâtiment de 1920. Le toit est important puisqu'il sera vu de l'école, de certaines classes.

Elle nous informe que le volume du gymnase est petit par rapport à celui de l'école.



La partie qui sera sur De Lanaudière sera vitrée. Le bout du gymnase qui donnera dans la cour d'école sera une porte de garage qui pourra s'ouvrir au besoin.
Le mur extérieur qui est dans la cour pourrait accueillir quelques prises d'escalade.

L'intérieur comprendra un puits de lumière et le sol sera en vrai bois ou en revêtement.
Le gymnase sera double pouvant être séparé en 2, il y aura 2 dépôts intérieurs et un dépôt extérieur.

Il y aura aussi un réaménagement de locaux à l'intérieur. Le déplacement des vestiaires du local du musique, d'un local de maternelle et de la bibliothèque.

Par la suite, Marc Fauteux, architecte paysagiste ayant 34 ans d'expérience (Fauteux et associés) nous présente les plans de la cour d'école.

Au périmètre de l'immeuble, un arbre sera abattu, le jardin en façade sera refait puisque le périmètre sera creusé pour les fondations. Des arbustes seront ajoutés pour les entrées.

Une clôture de plus petite dimension (1m20) sera installée autour de la cour d'école.

Il y aura des terrains de soccer, de hockey et de ballon chasseur. Des bancs pour s'asseoir seront installés à différents endroits. Il restera assez d'espace pour faire du marquage au sol. Les arbres existants seront conservés et d'autres seront plantés pour faire un endroit plus calme (sentier, hébertisme) Les ballons poteau et poires sont très populaires et seront conservés.

La présentation se termine par une période de questions :

Une question est posée sur la couleur du revêtement de murs extérieur. La couleur se rapproche des ornements de l'école plutôt que la brique. Le choix du matériau n'est pas final, il y aurait de l'aluminium poli entre les fenêtres couleur pourrait ressembler à la couleur de l'église.

Les parents s'interrogent sur le revêtement du toit : Il est prévu que ce soit un toit blanc ce qui est conforme aux politiques de l'arrondissement et de la Commission scolaire. Des questions sont posées sur la possibilité d'un toit vert ou d'un 2e étage. Cela serait un gain pour l'école en plus d'être écologique. Pour l'instant les structures ne pourraient supporter un toit vert ou un 2e étage. Il est demandé aux présentateurs de donner les coûts estimés pour rendre cela possible. Les architectes et chargés de projet nous reviendront avec une réponse.

Une question est posée sur l'emplacement du gymnase : Selon la marge de recul imposée par la ville, c'est le seul endroit qui prend le moins de place.

Il y aura encore des entrées piétonne de chaque côté.

La clôture à l'arrière de la cour sera plus élevée.

Mini-hockey : marquage au sol pas de buts installés pourraient être rendus permanents

Ajout ballon basket et ballon poteau

6. Objectifs du CÉ 2017-2018 :

1. Participer à la réflexion sur notre école:

1.1. Réflexion du prochain projet éducatif de l'école.

Le projet éducatif 2011-2017 de l'école « À Bruchesi, la vie s'écrit ! » en est à sa dernière année. Un nouveau projet éducatif de cinq ans devra être développé l'année prochaine. Le CÉ souhaite contribuer, avec l'équipe de l'école, à la réflexion de ce nouveau projet éducatif.

Les parents réitèrent leur désir de s'impliquer dans cette démarche.

2. Réaliser un projet en lien avec le centième anniversaire de l'école 2022-2023 :

Le CÉ veillera à l'organisation d'au moins un projet concret en lien avec le centième anniversaire de l'école et son histoire.



Ce point n'a pas été traité.

3. Participer à l'élaboration d'un plan de lutte contre l'intimidation et les violences sexuelles : Ce point n'a pas été traité.

4. Assurer un suivi : Gymnase et capacité d'accueil:

Le CÉ souhaite assurer un suivi auprès de la commission scolaire quant à :

- la possible construction d'un gymnase dans la cour de l'école ;
- la capacité d'accueil de l'école Bruchesi, l'évolution de la clientèle future dans le quartier et le projet d'agrandissement de l'école Paul-Newman.

5. Assurer un suivi sur l'aménagement de la cour d'école :

Le CÉ souhaite assurer un suivi quant aux éventuels besoins d'aménagement de la cour d'école.

Le CÉ pourra participer au comité consultatif qui sera mis sur pied à ce sujet.

7. Projet école dédiée de l'arrondissement

Appel de projet pour Mon école de quartier qui offre un budget de 5000\$.

Le projet de bonifier la cour d'école de l'annexe sera présenté. Des soumissions à 3 entreprises d'insertion professionnelle qui travaille le bois ont été demandées pour un banc avec bac à fleurs pour donner un endroit agréable aux enfants et peut-être du marquage au sol (terrains de ballon, etc.) Date limite : 5 novembre

Une démarche avec la Caisse Populaire pour contribuer aussi au financement a été faite.

8. Consultation PTRDI

Nous réitérons notre demande de 11 locaux dans l'immeuble Cardinal-Newman comme l'an dernier.

9. Mot de la direction

-Halloween : Une lettre est envoyée aux parents. Une pièce de théâtre sera présentée à toutes les classes. Une maison hantée sera construite à l'annexe par le service de garde.

-Centraide : Il y aura une campagne de financement en novembre. Une lettre sera envoyée aux parents. Il y aura une vente de livres usagés, une vente de dessert à l'accueil du service de garde, certains soirs de la semaine.

-Chorale de Noël : Point traité au point OPP

-Mesures ministérielles 15186 Sorties culturelles : Les enseignants peuvent choisir parmi une liste de sorties et cela donne un budget de 6,65\$ par élève.

-Mesures ministérielles 15230 École inspirante : Cette mesure donne un budget de 29\$ par élève pour les sorties. Ces montants seront donc déduits du montant à payer par les parents pour les sorties scolaires.

10. Service de garde

Ce point n'a pas été traité.

11. Mot des enseignants et questions aux enseignants

Une enseignante demande l'autorisation au CÉ pour faire une demande pour effectuer un financement. Avec l'aide d'une mère d'un élève, l'enseignante et ses élèves désirent vendre des billets de tirage pour des lots offerts par les parents de sa classe. Le CÉ autorise Madame Lorena Lopez, mère de l'élève de la classe 061 à faire la demande de



permis à la Régie des courses, des loteries et des jeux pour procéder à cette campagne de financement. Cependant, le CE exprime son malaise par rapport à ce moyen de financement et propose plutôt d'opter pour un autre moyen (par exemple un encan silencieux).

Une question est posée par rapport aux retards au cours d'éducation physique à la première période du matin. Lorsqu'un élève est en retard, il est impossible pour son parent de l'accompagner vers l'annexe, car la porte y est verrouillée et l'enseignant d'éducation physique ne peut interrompre son cours pour aller ouvrir. Lorsque l'enfant est en retard, il doit rester dans une autre classe à l'école et attendre que son groupe revienne.

12. OPP (Présenté par Corrine)

Danse de l'Halloween : Aura lieu le 26 octobre. Une procédure d'inscription à l'avance a été mise en place pour permettre d'avoir une idée du nombre de personnes présentes. Il y a aussi une liste de personnes bénévoles pour aider pendant la soirée. Ce sera le même DJ que les autres années. Les fromages seront de Bleu et persillé et le pain de chez Les copains d'abord. Si on s'y prend d'avance on peut avoir des commandites, à retenir pour les prochains événements.

Vente de café : Les enseignants ont demandé à l'OPP de ne pas organiser de vente de café car plusieurs groupes en font déjà la vente

Chocolat chaud : Il y aura le chocolat chaud offert après le spectacle de Noël. Cette année le spectacle de Noël est le vendredi en après-midi.

13. Fondation

La fondation a payé le nouveau panier de basketball et les dictionnaires demandés par des enseignants.

14. Correspondances

15. Points divers

16. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 22h20